



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(Article N°L 2121-10 et 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira le

SAMEDI 10 DECEMBRE 2016

à 10 H 00

à la Mairie

en séance ordinaire

ORDRE DU JOUR :

- 1- APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 7 Novembre 2016**
- 2- COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE (Article L 2122-23 du CGCT)**
 - 2-1 SDEC ENERGIE : renouvellement foyer 02-36 vétuste chemin piéton A. Legoux
- 3- INTERCOMMUNALITE**
 - 3-1 Fixation du nombre et de la répartition des sièges du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Nacre issue de l'extension de son périmètre au 01/01/2017
- 4- FINANCES**
 - 4-1 B.P. Camping municipal : Décision modificative n° 2
 - 4-2 B.P. Commune : Décision modificative n° 3
 - 4-3 Emprunt pour financement du projet de reconstruction du club de voile
 - 4-4 Demande de subvention du FIPDR aux opérations de sécurisation des établissements scolaires
- 5- SYNDICAT D'EAU POTABLE**
 - 5-1 Désignation délégué titulaire syndicat d'alimentation en eau potable de Douvres la Délivrande
- 6- REGIE MUNICIPALE « LUC ANIMATION »**
 - 6-1 Modification des statuts
 - 6-2 Désignation d'un nouveau membre

Affiché le 6 décembre 2016



Le Maire,

Philippe CHANU